



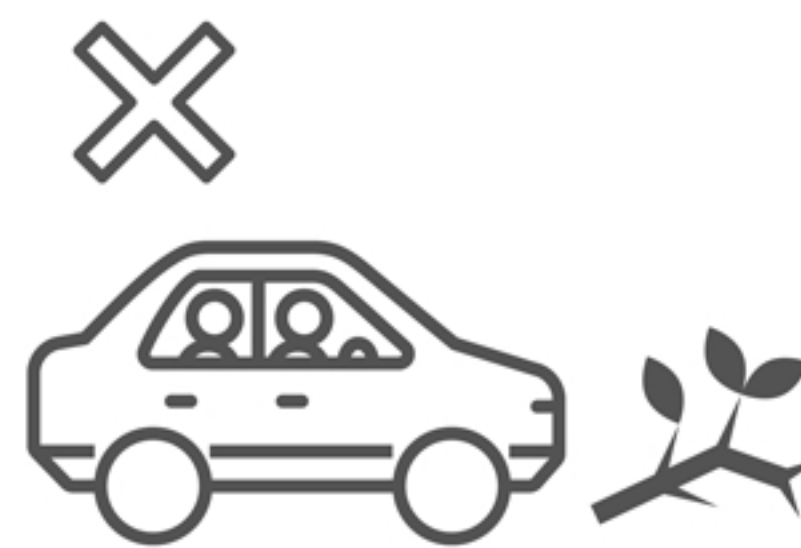
Cyclone

PHASE DE SAUVEGARDE



1

Évaluer les dégâts, commencer le nettoyage et sécuriser votre habitation si nécessaire.



2

Limitier ses déplacements au strict minimum et prendre garde aux dangers résiduels.



3

Signaler les blessés ou les victimes éventuelles aux services d'incendie et de secours.



4

Ne pas gêner le travail des équipes de secours.



5

Laisser les services en charge des réseaux (voiries, OPT, eau, électricité) faire leurs évaluations et les remettre en état.



6

Ne traverser en aucun cas une voie submergée, des ravines ou des rivières en crue à pied ou en voiture.



7

Respecter l'interdiction de baignade et des activités nautiques.



8

Ne consommer l'eau des citernes ou du réseau de distribution qu'après confirmation de son caractère potable.



- Rester informé de l'évolution de la situation sur : securite-civile.gouv.nc et www.meteo.nc
- Écouter les informations diffusées par les différents médias
- Respecter les consignes de sécurité